

Le magazine de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Planète Exil

Parlement des réfugiés : une participation vécue.

Page 8

Exil et co-détermination : 5 bonnes raisons.

Page 11

Soudan : l'OSAR demande l'admission provisoire.

Page 14

Engagement : « Les personnes en exil expertes ».

Page 18



La société civile – simplement indispensable

Le focus
Page 5

 ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS
www.osar.ch



Chère lectrice, cher lecteur,

C'est sous la devise « Rien sur nous sans nous », que l'on doit au mouvement des personnes en situation de handicap, que s'est déroulé, en mai dernier à Berne, le 9^e Symposium suisse sur l'asile. Autrement dit, les personnes doivent être impliquées dans les décisions qui les concernent. Pendant un jour et demi, plus de 350 personnes ont débattu du rôle de la société civile et de celui des personnes réfugiées dans la protection de celles-ci. Lors d'exposés et de tables rondes, des personnes avec un parcours migratoire ont parlé de leur travail au sein de la société civile, des chances que cela représente, mais aussi des obstacles qu'elles rencontrent toujours.

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), qui organisent le symposium, ont souhaité faire participer des personnes réfugiées en amont de l'évènement. Deux représentant·e-s réfugié·e-s ont donc contribué pour la première fois à l'organisation du symposium et le programme a été élaboré en conséquence. La participation des personnes en exil fait aussi partie des objectifs stratégiques de l'OSAR, qui continuera à s'engager en ce sens au cours des prochaines années pour que ce qui devrait être acquis depuis longtemps devienne enfin réalité.

Ma phrase préférée dans le magazine :

« Concrétiser l'inclusion, c'est s'assurer que les personnes réfugiées puissent apporter leurs compétences et leurs talents. » (p. 10)

Cordialement,

Miriam Behrens
Directrice de l'OSAR



Application pour les personnes réfugiées

L'application Sui, développée par la Croix-Rouge suisse pour les personnes réfugiées, fournit des informations sur l'hébergement, le processus d'asile, le regroupement familial, le travail et les finances ainsi que des conseils pratiques, et permet de poser des questions grâce à la fonction de chat. Elle est actuellement disponible en allemand et en arabe. L'OSAR a contribué à son contenu.

Plus d'informations :
[↗ migesplus.ch/publikationen/sui-app](https://migesplus.ch/publikationen/sui-app)

Télécharger l'application :



FLASH INFO

Érosion de la protection des personnes réfugiées

Deux projets d'initiative de l'UDC ont récemment fait parler d'eux dans les médias. Avec son initiative sur la durabilité, le parti veut limiter la population suisse à dix millions d'habitants tandis que l'initiative pour la protection des frontières veut fixer une limite annuelle de 5000 octrois d'asile. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) rejette ces deux projets, qui ciblent des piliers de la protection des personnes réfugiées. Le premier projet appelle à retirer aux personnes admises à titre provisoire le droit de séjourner en Suisse et, par là même, le droit d'y travailler, poussant ces personnes à l'aide d'urgence, puisque leur renvoi ne peut être exécuté. Quant au second, il vise à vider entièrement le droit d'asile de sa substance et à mettre fin à la protection des personnes réfugiées. Il remet donc ouvertement en question des principes constitutionnels fondamentaux et le droit international contraignant, notamment le principe de non-refoulement.

NON à l'érosion de la protection des personnes réfugiées :
[↗ osar.ch/initiative-durabilite](https://osar.ch/initiative-durabilite)

NON à l'attaque frontale contre les droits humains :
[↗ osar.ch/initiative-protection-frontieres](https://osar.ch/initiative-protection-frontieres)

UN CŒUR SANS FRONTIÈRES

IMPRESSUM

Édition Planète Exil : Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Weyermannstrasse 10, Case postale, 3001 Berne **Téléphone :** 031 370 75 75 **Courriel :** info@osar.ch **Site web :** www.osar.ch **Tirage de ce numéro :** 7250
Rédaction : Barbara Graf Mousa (responsable), Mahdie Alinejad, Mahtab Aziztaemeh, Miriam Behrens, Leila Boussemaier, Pascale Bruckner, Shishai Haile, Yves Pascal Honla, Lionel Cachin, Oliver Lüthi, Franziska Marfurt, Renate Metzger-Breitenfellner, Annelies Müller, Esther Müller, Katharina Rilling, Jelena Schwarzenbach, Lucia della Torre, Daniel Winkler
Traductions : alingui **Mise en page :** Baptiste Babey **Concept :** Studio Edit GmbH, Katharina Rilling, Peter Kruppa **Impression :** rubmedia AG, Wabern/Bern

Le magazine Planète Exil de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés paraît quatre fois par année. Pour nos donatrices et donateurs, le montant de l'abonnement annuel au magazine, qui s'élève à cinq francs, est inclus dans leur don.

Dons
IBAN: CH92 0900 0000 3000 1085 7
TWINT :



Votre don entre de bonnes mains.

Plus d'informations sur les dernières déclarations politiques de l'OSAR :



[↗ osar.ch/publications](https://osar.ch/publications)



Accueil de personnes réfugiées de République socialiste tchécoslovaque (ČSSR) dans un camp à Buchs (SG), septembre 1968

1968

Les personnes réfugiées de ČSSR sont accueillies sans examen des motifs individuels d'exil. Pour les autres personnes en quête de protection, 1968 marque l'introduction d'une nouveauté importante dans la procédure d'asile : la représentation des œuvres d'entraide, négociée par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Désormais, les œuvres participent aux auditions d'asile en tant qu'observatrices neutres pour garantir le déroulement correct et équitable. Leur rôle est très controversé et, avec l'augmentation du nombre de demandes d'asile, l'embauche du personnel, sa qualification et sa formation deviennent des tâches conséquentes pour les organisations. Jusqu'en 2019, la représentation durant la procédure d'asile était assurée par des personnes issues de la société civile, en équilibre entre neutralité et empathie, témoins d'histoires bien différentes des leurs. Comment ont-elles vécu cela ?

Aujourd'hui, les organisations de la société civile ou gérées par des personnes réfugiées doivent être intégrées à tous les échelons les concernant.

→ Voir le Focus, pages 5 à 11

_____ **Esther Müller,**
historienne et journaliste RP



PHILOSOPHIE

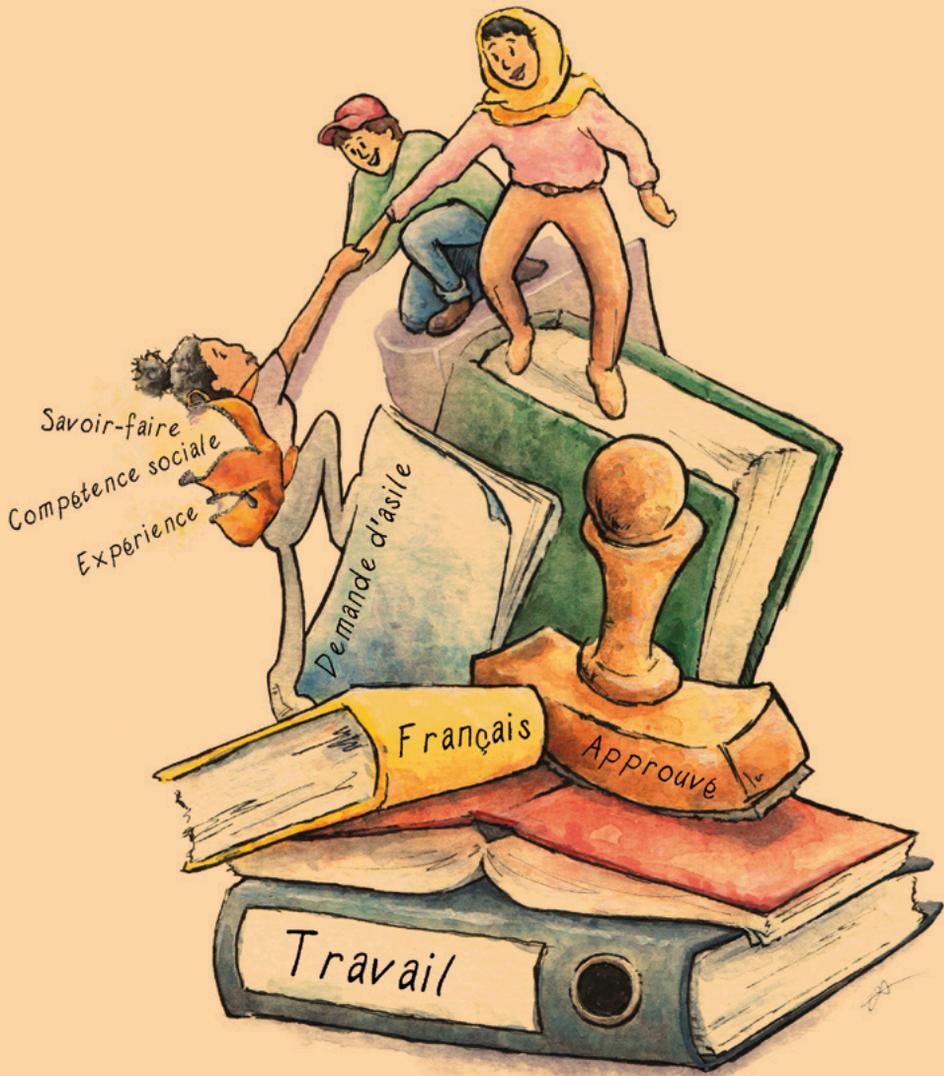
L'engagement de la société civile change la donne

Pour les personnes réfugiées, la société civile peut changer la donne. Les personnes réfugiées ont tout perdu. Elles quittent leur foyer, leur langue, leur patrie et sont souvent séparées de leurs proches. En Suisse, elles vivent seules dans des centres d'asile, parfois isolées dans des hébergements inhospitaliers.

Le bénévolat permet aux personnes réfugiées de sortir de l'isolement. Tout le monde a besoin de relations qui procurent stabilité et confiance. Le bénévolat sert de pont entre autochtones et personnes réfugiées et permet de gommer les préjugés.

Les personnes réfugiées, comme les autres, souhaitent se rendre utiles, même lorsqu'elles sont en attente d'une décision. Les bénévoles les soutiennent dans l'acquisition de la langue, la recherche d'une activité, d'une place de formation ou de travail, car elles connaissent le pays. Grâce à cet engagement, les personnes réfugiées retrouvent une part de leur dignité.

_____ **Daniel Winkler,**
né en 1967, travaille depuis 20 ans comme pasteur dans la commune de Riggisberg et depuis 2014, il s'engage au sein de l'association d'aide aux personnes réfugiées Riggis-Asyl.



FOCUS

S'engager sans participer aux décisions ?

« La participation des personnes réfugiées aux processus qui les concernent doit être encouragée. »

Christine Schraner Burgener, directrice
du Secrétariat d'État aux migrations (SEM)

« Il faut plus de ressources et un meilleur accès des personnes réfugiées à celles qui prennent les décisions. »

Shaza Alrihawi, cofondatrice de Global Independent
Refugee Women Leaders (GIRWL)

« Généralement, la société civile constitue le premier et le dernier maillon de l'intégration. »

Maryam Sediqi, cofondatrice de Afghan Women
Association Switzerland (AWAS)

« Plus d'argent est nécessaire pour les personnes migrantes journalistes. »

Mark Bamidele Emmanuel,
rédacteur en chef de Diaspora TV Suisse

« Le travail bénévole est apprécié, mais souvent pas reconnu. »

Miriam Behrens, directrice de
l'Organisation suisse d'aide aux
réfugiés (OSAR)

« Il faut de nouvelles approches et de nouveaux mécanismes pour exploiter le potentiel des personnes réfugiées. »

Anja Klug, directrice du Bureau du HCR
pour la Suisse et le Liechtenstein

FOCUS

DANS VOTRE RÉGION
S'engager ?

Vous souhaitez vous engager comme bénévole ?
Voici un aperçu des projets bénévoles en faveur des personnes réfugiées dans toute la Suisse.



↗ [osar.ch/agir/
projets-benevoles](https://osar.ch/agir/projets-benevoles)

« La société civile ne devrait pas remplacer les structures étatiques. »

Marion Fresia, professeure à l'Université de Neuchâtel

« L'inclusion signifie se frayer un chemin dans le désordre, la divergence et la disharmonie constante. »

Mohammed Jouni, activiste et enseignant à la
Haute école de travail social Alice Salomon de Berlin

Les bénévoles, ciment de la société

Une protection complète des personnes réfugiées est impensable sans la société civile. L'État aussi doit en faire plus pour que ce potentiel puisse être exploité même en dehors des crises migratoires.



OLIVER LÜTHI, RESPONSABLE COMMUNICATION À L'OSAR

Le bénévolat offre un potentiel immense. Selon le site web de benevol Suisse, un tiers environ de la population adulte de Suisse s'engage volontairement. Bon nombre de bénévoles interviennent auprès des personnes réfugiées en les aidant dans les démarches administratives, en donnant des cours de langue ou un soutien scolaire, en proposant des services de transport ou en s'engageant au sein des centres communautaires où les personnes réfugiées peuvent avoir une vie sociale. Le 9^e Symposium suisse sur l'asile a clairement montré toute l'importance de cet engagement de la société civile. Comme l'a souligné le conseiller fédéral Beat Jans dans son discours d'ouverture, les bénévoles sont le « ciment de notre société ».

Le Symposium a toutefois mis aussi en avant les lacunes et les défis du bénévolat. Il a été question du manque d'accès aux décideur-se-s et des moyens limités. Un système qui fonctionne plutôt bien lors d'une crise migratoire aiguë, comme à l'été 2015 ou après le début de la guerre en Ukraine, peut achopper dans les périodes moins troublées géopolitiquement. Un rôle particulier revient ici à l'État, qui doit activement favoriser un dialogue d'égal à égal avec la société civile et, au besoin, consolider le travail de celle-ci de manière ciblée.



SYMPOSIUM SUISSE SUR L'ASILE

Pari gagnant

Début mai, plus de 360 personnes de la société civile, de la politique, de l'administration et des sciences ont discuté pendant un jour et demi du rôle de la société civile dans la protection des personnes réfugiées et de leur participation. Le potentiel des organisations gérées par des personnes réfugiées et leur engagement comme bénévoles a été mis en évidence. Le bénévolat renforce l'autonomisation et l'intégration. En s'engageant, les personnes réfugiées contribuent aussi au fonctionnement de notre société.



➔ osar.ch/symposium-asile-2024



QUATRIÈME SESSION DU PARLEMENT DES RÉFUGIÉS

Renforcer la démocratie par la participation

La session du Parlement des réfugiés s'est déroulée en juin dernier. Une rencontre engageante et dynamique entre sphère politique et personnes réfugiées, dont la participation devient tangible

PAR ANNELIES MÜLLER, RÉDACTRICE À L'OSAR

Le Parlement des réfugiés a remporté des succès notables ces quatre dernières années, comme l'augmentation de l'aide sociale en matière d'asile dans le canton d'Argovie. Mais les obstacles demeurent nombreux, a souligné le coordinateur Shishai Haile lors de la session à l'Hôtel du gouvernement de Berne. Le financement est un enjeu constant, car les fonds publics ne sont souvent alloués qu'à court terme. Heureusement, le projet bénéficie du soutien financier et moral d'organisations comme le

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR).

Le potentiel du Parlement des réfugiés dans le débat politique était visible lors de sa quatrième session, le 29 juin dernier. L'élan et le sérieux avec lesquels les 100 participant-e-s ont préparé leurs revendications au sein de neuf commissions sont impressionnants. Les recommandations des commissions quant au statut, à la santé

FOCUS

Photos : coupdoel/Stephan Herrmann

Une culture du débat ouverte façonne les échanges entre les personnes réfugiées et les politicien-ne-s.

mentale, aux droits des enfants et à la formation offrent un bon aperçu des défis que les personnes réfugiées doivent relever au quotidien.

Les membres s'engagent pour différentes raisons: Firuze veut thématiser la situation catastrophique des droits humains en Iran et donner une voix aux Iranien-ne-s. Million est arrivé d'Érythrée en Suisse en 2015 et demande l'abolition de l'obligation de passeport pour les personnes réfugiées érythréennes. Le conseiller national PEV, Marc Jost, l'approuve, car il existe des situations où l'obligation de présenter des papiers de son pays d'origine est inexigible. Dimitrov, en fauteuil roulant et avocat renommé en Ukraine, participe à la nouvelle commission pour personnes réfugiées en situation de handicap, convaincu que son engagement profitera aussi aux personnes suisses concernées. Il y va de son devoir de lutter partout pour une application systématique de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Pour la conseillère nationale PVL Melanie Mettler, la démocratie est importante. Alors que le droit de vote et d'élection est octroyé de manière très restrictive, la session permet aux personnes réfugiées de participer activement aux processus de décision.

Plus d'informations sur le Parlement des réfugiés: fluechtlingsparlament-schweiz.ch/fr

L'OSAR soutient le Parlement des réfugiés, depuis sa création, sur le fond et avec son expertise. Elle demande qu'il soit ancré davantage à l'échelon institutionnel. Voir aussi à ce sujet notre news de juillet 2024 :

➔ osar.ch/parlement-refugies



Participation des personnes réfugiées ?

Devenir parlementaire ? Deux membres partagent leur point de vue.



« Dans une vraie démocratie, tout le monde a une voix. »

Mahtab Aziztaemeh

« Notre expertise devrait être plus utilisée dans le discours sur la politique d'asile. En tant que personnes réfugiées, nous pouvons contribuer avec nos expériences et avis à améliorer la politique d'asile, mais aussi la politique sociale, d'éducation et de santé, en apportant des solutions plus réalistes et plus efficaces.

Pour moi, la participation des personnes réfugiées est un élément-clé du débat sur la politique migratoire. Les personnes réfugiées ne doivent pas être considérées juste comme des bénéficiaires passives de l'aide sociale, mais impliquées activement dans les processus politiques.

Concrètement, nous devons pouvoir nous exprimer sur les processus qui concernent notre avenir et l'inclusion joue un rôle central. Au lieu de nous marginaliser, il faut nous accepter comme des membres à part entière de la société. Les personnes réfugiées doivent avoir accès à l'éducation, au marché du travail et aux soins de santé, mais aussi à la politique. Nous avons le droit de participer à la société et aux

décisions. Concrétiser l'inclusion, c'est s'assurer que nous pouvons apporter nos compétences et nos talents. Une participation et une inclusion systématiques sont bénéfiques pour nous, mais aussi pour toute la société.»

_____ **Mahtab Aziztaemeh**, née en 1971, à la Saint-Valentin, a fui l'Iran il y a huit ans et demi. Elle y a étudié la littérature persane. En Suisse, elle s'implique corps et âme au sein de l'équipe de coordination du Parlement des réfugiés.



Discussions animées dans les commissions préparatoires. Le Parlement vote sur une recommandation de la commission.



Aperçu de la quatrième session nationale des personnes réfugiées du 29 juin 2024 : [71 youtu.be/QB30SCd7nUY](https://youtu.be/QB30SCd7nUY)



« Pas de politique des femmes sans les femmes – pas de politique d'asile sans les personnes réfugiées »

Shishai Haile

« Pour moi, la participation démocratique signifie que toutes les personnes, quels que soient leur origine ou leur statut, sont impliquées de plein droit aux processus politiques. Au sein du Parlement des réfugiés, nous pouvons faire valoir notre position et dessiner ensemble des solutions. Le soutien d'une intervention parlementaire dans le canton de Zurich en faveur de bourses pour les bénéficiaires d'un permis F a été un franc succès. Grâce au Parlement, nous sommes entendu-e-s et pris-e-s au sérieux en politique. Après la dictature, mon rêve de liberté d'expression se réalise.

Mais on parle souvent de nous, sans nous. Pourtant, nous sommes les mieux placé-e-s pour connaître l'impact de la politique d'asile sur notre vie. « Avec nous, pas sans nous », c'est notre devise.

Je souhaite que nous devenions des partenaires égaux, indépendamment de notre statut et de notre origine.»

_____ **Shishai Haile**, né en 1991, a fui l'Érythrée en 2015. En Suisse, il est devenu spécialiste de la migration et interprète communautaire, et a co-initié le Parlement des réfugiés.

TEXTES RECUEILLIS
PAR ANNELIES MÜLLER

L'importance de la participation

« Rien sur nous sans nous » : l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage pour impliquer les personnes réfugiées dans les décisions qui les concernent.

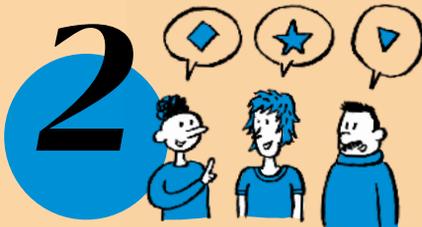


Participation équitable

Les personnes qui arrivent en Suisse doivent s'intégrer sur les plans linguistique, économique et social. Quiconque soutient le système étatique et contribue à le financer devrait avoir le droit d'y participer.

Inclusion réelle

Plus un groupe est varié, plus les expériences sont diversifiées. Chaque membre contribue, avec des droits égaux et de manière autonome, à façonner des structures accessibles à tout le monde dans la même mesure.



Compétences plutôt que dépendance

Lorsque les personnes réfugiées ne sont plus réduites à leur besoin d'aide, leurs aptitudes et compétences passent au premier plan. Elles contribuent à la société de manière visible et tangible.



L'implication accroît la qualité

Impliquer les expériences et les points de vue des personnes directement concernées dans la planification d'un projet réduit le risque d'erreurs. Les projets sont mieux acceptés et moins coûteux.



La diversité renforce

Les idées développées et examinées ensemble dans des groupes hétérogènes ont un socle solide, avec de fortes chances d'être soutenues et défendues unanimement lors de leur mise en œuvre.



Faible protection pour les victimes de traite du Nigeria

Avoir été victime de traite des êtres humains n'est toujours pas considéré comme un motif d'asile en Suisse.

PAR LEILA BOUSSEMACER, AVOCATE AU SERVICE D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS AU CENTRE SOCIAL PROTESTANT (CSP)/GENÈVE.

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) s'est penché sur la question de la traite des êtres humains comme un motif d'asile au sujet des femmes nigérianes, victimes des réseaux de prostitution forcée (D-3116/2021 du 29 février 2024), protégées par d'autres pays européens. En reprenant sa jurisprudence, le Tribunal reconnaît que le recrutement forcé des femmes en vue de les prostituer peut, en principe, constituer une forme de violence liée au genre, sans toutefois conclure que la traite des êtres humains constitue un motif d'asile. Après un état des lieux des mesures prises par les autorités du Nigéria en matière de lutte contre la traite des êtres humains et la protection des victimes, le TAF reconnaît, entre autres, que la situation au Nigéria n'est pas encore optimale. Il arrive, néanmoins, à la conclusion que les victimes peuvent trouver une protection auprès des autorités nigérianes en cas de retour (c.9.4).

La Suisse s'oppose à la position des pays voisins qui considèrent que l'État nigérian n'est pas un endroit sûr pour les femmes vulnérables pouvant devenir la proie des réseaux de traite et qu'il n'a pas la capacité de les protéger (c. 8.6). La *Plateforme Traite* déplore cette position. Accorder une protection à ces victimes aurait été un pas très important. Au lieu de s'inspirer de la jurisprudence internationale, le TAF

maintient la pratique du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et n'étend pas la protection de l'asile aux victimes de traite au-delà de cas isolés de jeunes garçons afghans « Bacha bazi ». Pour la Plateforme, ce manque de protection n'est pas conforme aux recommandations du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et aux engagements de la Suisse, signataire de la Convention sur la lutte contre la traite et de la Convention d'Istanbul. La *Plateforme Traite* ne cache pas son inquiétude quant aux durcissements en matière d'asile et pour toutes les autres victimes. Leurs chances d'obtenir un statut sécurisé en Suisse sont inexistantes. L'absence de protection les rend encore plus vulnérables à d'autres situations d'exploitation et d'abus en cas de retour.

POLITIQUE D'ASILE



Le stress des victimes nigérianes de la traite des êtres humains se poursuit ; le système d'asile suisse ne leur offre aucune protection (image d'illustration).

Informations supplémentaires :

➤ bit.ly/asile-traite-etres-humains

➤ bit.ly/asile-nigeria-protection-victimes

La *Plateforme Traite* et l'OSAR collaborent étroitement sur toutes les questions relatives à la protection des victimes de traite qui demandent l'asile en Suisse. Ensemble, elles font partie du groupe de travail sur l'asile et la traite, travaillant sous la direction du SEM.

➔ plateforme-traite.ch



450

victimes de la traite accompagnées par la *Plateforme Traite* en 2022.

77%

proportion de victimes de sexe féminin.

55%

proportion de victimes exploitées dans le cadre de la prostitution.

Pays d'origine les plus fréquents des victimes de la traite des êtres humains:

Hongrie
Roumanie
Brésil
Colombie

TRIBUNE

Un arrêt qui réduit ultérieurement la protection des victimes de la traite

L'arrêt commenté dans ce numéro déclare, de manière définitive, que l'État nigérian a la capacité et la volonté de protéger les victimes de traite, lesquelles, dès lors, ne pourront plus se voir accorder l'asile en Suisse précisément en raison de cette possibilité de protection dans leur pays d'origine. Désormais, les victimes de traite provenant du Nigeria ne pourront plus qu'espérer obtenir un permis F pour inexigibilité de l'expulsion, si leurs conditions personnelles le permettent.

L'OSAR a déjà critiqué, à plusieurs reprises, la pratique restrictive des autorités suisses, qui rend très difficile aux victimes de la traite de se voir reconnaître le statut de réfugié, ainsi que le statut F, qui précarise l'intégration de ses titulaires dans le pays d'accueil.

Cette décision, qui confirme l'attitude très contraignante du Tribunal administratif fédéral sur la question, éloigne davantage la Suisse d'autres pays voisins, tels que la France, l'Allemagne ou l'Italie, qui ont, en revanche, déjà reconnu l'asile aux femmes nigérianes victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle. De plus, elle limite encore la protection offerte dans notre pays aux victimes de ce commerce odieux d'êtres humains.



LUCIA DELLA TORRE,
JURISTE À L'OSAR

Guerre civile au Soudan et incertitude en Suisse

Alors que le Soudan est en proie à l'une des pires guerres civiles du moment, le SEM suspend les décisions d'asile des personnes réfugiées de ce pays depuis février 2024. L'OSAR demande que l'admission provisoire leur soit octroyée.

PAR FRANZISKA MARFURT, EXPERTE DE L'ANALYSE-PAYS, ET JELENA SCHWARZENBACH, CONSEILLÈRE TECHNIQUE POLITIQUE EN MATIÈRE INTERNATIONALE, OSAR

La chute du dictateur Omar al-Bashir en 2019 a fait souffler un vent d'espoir au Soudan, mais, deux ans plus tard, un putsch militaire a renversé le gouvernement civil de transition. Les troubles politiques ont dégénéré en avril 2023 et engendré une terrible guerre civile opposant le groupe paramilitaire des Forces de soutien rapide (RSF) à l'armée soudanaise (SAF). Les deux parties belligérantes ont commis de graves violations des droits humains et crimes de guerre, dont des exécutions, des violences sexualisées de masse et des actes de torture. Au Darfour, les RSF et leurs milices alliées ont tué au moins 10 000 membres de communautés non arabes, des actes qualifiés d'épuration ethnique par les organisations pour les droits humains et le ministère américain des Affaires étrangères.

Le plus grand nombre de personnes déplacées

Avec la guerre, une situation humanitaire déjà très grave est devenue l'une des pires catastrophes au monde. En effet, 25 millions de personnes, soit la moitié de la population,

« Il faut créer des routes migratoires sûres pour les personnes réfugiées du Soudan. Les personnes particulièrement vulnérables doivent être admises en Suisse dans le cadre de la réinstallation et des visas humanitaires. »

Jelena Schwarzenbach,
conseillère technique politique
en matière internationale



Douze millions de personnes ont dû fuir la guerre au Soudan.

ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, 18 millions risquent la famine, 15 000 personnes sont mortes et douze millions ont été poussées à l'exil. Plus de dix millions ont dû fuir à l'intérieur du pays et vivent dans une extrême précarité dans des camps de personnes réfugiées. Deux millions de personnes se sont exilées dans les pays voisins, exposées à d'autres conflits ou menacées d'expulsion.

Accorder l'admission provisoire

Face à la gravité des combats, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a adopté un moratoire sur les décisions et l'exécution en février 2024. Ainsi, les décisions d'asile sont suspendues et les renvois forcés vers le Soudan proscrits jusqu'à nouvel ordre. Les personnes réfugiées du Soudan attendent donc

indéfiniment leur décision dans une grande incertitude. Vu la guerre civile dans leur pays d'origine et conformément à la loi sur l'asile, l'OSAR demande qu'elles soient admises à titre provisoire en Suisse et accèdent aux mesures d'intégration.



Consultez la news de l'OSAR sur ce sujet :

osar.ch/guerre-civile-soudan





VU DE L'INTÉRIEUR

La pénible attente dans la procédure d'asile

Attendre. Une compétence qu'apprennent les personnes requérantes d'asile malgré elles, forcées d'attendre leur décision d'asile sans pouvoir travailler. Le Camerounais Yves Pascal Honla n'a pas voulu rester les bras croisés. Il fait entendre sa voix dans un livre et dans le documentaire *L'audition*.

« **N**é dans une famille aisée au Cameroun, j'ai pu suivre des études de droit et devenir conseiller juridique. Mon engagement pour les droits humains a marqué un virage à 180 degrés dans ma vie. En 2018, une organisation non gouvernementale m'a invité à prendre la parole lors de séances sur les droits humains

des Nations Unies. Face aux menaces et à la pression des autorités de mon pays d'origine, j'ai dû rechercher une protection en Suisse.

Un labyrinthe

La procédure d'asile a été un nouveau processus d'apprentissage très rude sur la réalité de la vie. J'ai envie, aujourd'hui, de proposer quelques améliorations. Je n'ai toujours pas de titre de séjour à l'heure actuelle, mais j'apporte ma contribution depuis trois ans. J'ai écrit et publié un livre en allemand intitulé *Das Labyrinth, der Weg eines Asylsuchenden in der Schweiz*. J'ai déjà



Vous trouverez des informations actuelles sur le Cameroun dans notre fiche d'information : osar.ch/fiche-information-cameroun

Le livre

Dans son livre *Das Labyrinth*, paru en auto-édition en 2022, Yves Pascal Honla retrace l'arrivée d'un défenseur camerounais des droits humains dans le labyrinthe de l'asile suisse et ce que ce dernier lui réserve.

Pour commander le livre, envoyer un courriel à :
 ➔ teamdaslabyrinth@gmail.com



Le film

Le documentaire suisse *L'audition* de Lisa Gerig (2023), primé à plusieurs reprises, suit quatre personnes réfugiées dans leur parcours à travers le système de l'asile. Il donne une idée de ce à quoi ressemble une audition sur les motifs de la demande d'asile tout en remettant en question la procédure d'asile en tant que telle.



Plus d'informations :
 ➔ [ensemblefilm.ch/
portfolio/the-hearing](http://ensemblefilm.ch/portfolio/the-hearing)

donné des lectures dans de nombreux cantons germanophones et d'autres dates sont prévues. Je travaille bénévolement à Winterthur en tant que professeur d'allemand pour des organisations d'aide aux personnes réfugiées et en tant qu'accompagnant d'adultes de tous les pays, y compris de Suisse. J'accompagne l'intégration de personnes réfugiées mineures isolées et d'enfants de personnes migrantes pour des organisations mandatées par l'office des migrations de Zurich.

Une critique constructive

Les projections du film *L'audition*, dont je suis l'un des protagonistes, me permettent de participer à des tables rondes dans toute la Suisse et de formuler des critiques constructives à l'égard de l'actuelle procédure d'asile en Suisse. Ces interventions publiques sont accueillies de diverses manières. Parfois, le public est acquis à la cause ou sinon se questionne. D'autres fois, je n'ai malheureusement pas bonne presse et je passe pour un opposant à la politique menée en Suisse et au Cameroun et donc pour un danger potentiel si je recevais une autorisation de séjour.

Les personnes requérantes d'asile et réfugiées peuvent aussi être une force pour la société. Elles doivent être conscientes de cette force, habilitées et guidées en conséquence. Il faut leur donner la chance d'assumer des responsabilités et de jouer un rôle positif. Le fait d'être mises en attente au prétexte d'une procédure d'asile sans avoir le droit de faire quoi que ce soit d'autre favorise non seulement leur autodestruction, mais empêche aussi la société d'évoluer.»



Yves Pascal Honla, conseiller sur les droits humains, médiateur de conflits et conseiller juridique du Cameroun. Sa demande d'asile déposée en 2018 a abouti à une décision de non-entrée en matière contre laquelle il a introduit un recours, toujours pendant à ce jour.



INTERVIEW

Bienvenue au « Bundeshaus » de Lucerne

Cofondatrice du lieu de rencontre HelloWelcome à Lucerne, Renate Metzger-Breitenfellner est au four et au moulin depuis une décennie. Elle a représenté cette efficace organisation bénévole lors du 9^e Symposium sur l'asile. Avant de passer le flambeau, elle dresse un bilan pour Planète Exil.

Renate Metzger, quel est le rôle de la société civile dans le domaine de l'asile ?

Le travail chez HelloWelcome comble les lacunes dans l'accueil et l'accompagnement des personnes ayant connu l'exil. Les personnes réfugiées sont nos spécialistes. Elles nous disent ce dont elles ont besoin et apportent aussi leur talent et leur savoir-faire. Ensemble, nous cherchons des perspectives, promouvons les réseaux utiles et aménageons les offres, selon leurs besoins.

Pourquoi l'engagement civil pour la protection des personnes réfugiées est-il si important ?

Au lieu d'encadrer les personnes, les communes et les cantons ont de plus en plus tendance à les administrer. Nous interpellons les autorités pour demander des comptes quand elles ne font pas leur travail. Même si les bénévoles font preuve d'un très grand professionnalisme, l'État ne doit pas se défaire de ses obligations pour autant.

Il faut des ressources et des moyens. Qu'en est-il chez HelloWelcome ?

Notre ressource la plus importante, c'est notre groupe intergénérationnel de 90 bénévoles et notre équipe très investie. Nous leur devons estime, gratitude et respect. Les échanges quotidiens avec les personnes réfugiées motivent aussi l'engagement. Examen réussi, contrat de bail signé ou regroupement familial autorisé, ce sont toujours des victoires collectives !

D'où viennent les moyens ?

Nous avons conclu des conventions de prestations avec l'Église et avec la ville pour notre travail d'intégration. Nous recevons de nombreux dons privés et menons un important travail de parrainage. HelloWelcome mise sur la continuité et la qualité, donc notre équipe doit être rémunérée.

Cela a été dit et répété lors du 9^e Symposium sur l'asile, « l'intégration n'est pas une voie à sens unique ». Qu'en pensez-vous ?

La société d'accueil a un rôle à jouer. Le succès d'un parcours d'intégration dépend en grande partie des possibilités d'accès mises à la disposition des personnes qui arrivent. Il y a encore fort à faire, en particulier dans le domaine de la formation et de la reconnaissance des diplômes. Pourquoi un vétérinaire syrien doit-il recommencer toutes ses études ?



Renate Metzger-Breitenfellner est cofondatrice de l'association HelloWelcome. D'abord membre du conseil d'administration et directrice, elle est maintenant active en tant que bénévole dans les domaines du conseil, de la culture et de la restauration.

Quel est le soutien apporté par HelloWelcome dans ce genre de cas ?

Nous écoutons les personnes concernées et prenons au sérieux leur frustration et leur colère quand leur projet de formation tombe à l'eau. Nous avons fait appel à un coach pour guider ce vétérinaire et ils examinent ensemble les possibilités qui restent.

« L'engagement civil est le ciment de la société. » Outre le conseiller fédéral Beat Jans, de nombreuses autorités ont affiché leur respect et leur estime des bénévoles lors du symposium. Est-ce suffisant ?

C'est comme l'adage « l'union fait la force ». Tant que l'État est le seul à décider, ces paroles restent vides, hélas. L'expérience pratique des bénévoles doit déjà être intégrée dans la conception de la politique en matière d'asile. « Rien sur nous sans nous », voilà pour moi la phrase-clé du symposium sur l'asile de cette année.

HelloWelcome

HelloWelcome est un lieu à Lucerne de rencontre et d'échange pour les personnes réfugiées, migrantes et locales.

➤ hellowelcome.ch





Stimuler l'auto-efficacité

« **J'** ai des contacts étroits depuis longtemps avec des personnes arrivées en Suisse. Tout a commencé il y a environ 20 ans par un remplacement comme professeure d'allemand pour personnes allophones, où je me suis tout de suite sentie à ma place. J'ai donc découvert ce monde petit à petit, sans en avoir sciemment pris la décision. Aujourd'hui, j'accompagne bénévolement des personnes pendant tout le processus d'intégration, qui commence par l'acquisition de la langue et se poursuit par la recherche d'une place d'apprentissage ou de travail. Je les aide à trouver un logement ou à rédiger différents courriers administratifs. Souvent, ces personnes ne disposent pas des explications nécessaires pour comprendre les procédures et les structures suisses. De nombreux malentendus surviennent, notamment dans le domaine de la formation, par exemple lorsqu'un diplôme du pays d'origine n'est pas reconnu. J'essaie alors d'expliquer le fonctionnement du système suisse.

Il me semble important de stimuler l'auto-efficacité et de raviver la confiance en soi, car cela donne souvent naissance à des relations et à des amitiés solides. Sans oublier que nous partageons aussi les succès et les échecs. J'ai souvent demandé des conseils juridiques à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Je suis convaincue par son travail, car elle s'engage là où il est possible d'entraîner des changements durables, à savoir dans le domaine du droit d'asile. C'est pour ça que je suis membre individuelle.

J'ai beaucoup voyagé et j'aime la diversité. Pour moi, les personnes réfugiées ne sont pas réfugiées, mais des personnes pour qui j'éprouve de l'empathie. Elles enrichissent notre pays et élargissent notre horizon. Pourtant, je comprends que l'étranger et l'inconnu puissent faire peur. Je veux donc éviter les clivages et me considère comme une médiatrice. »

Pascale Bruckner est membre individuelle de l'OSAR et donatrice. Elle s'engage depuis longtemps en faveur des personnes exilées.

CONSEIL

Accès des bénévoles aux centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA)

Selon l'Ordonnance du Département fédéral de justice et police (DFJP) relative à l'exploitation des centres de la Confédération et des logements dans les aéroports, ces lieux ne sont pas ouverts au public afin de préserver la vie privée des personnes en exil et de garantir le bon déroulement de la procédure d'asile. L'accès est réservé au personnel des centres et des autorités, et aux membres d'organisations qui assument des fonctions de contrôle et de surveillance. Outre le personnel du SEM, des personnes mandatées pour la représentation juridique, l'encadrement, l'hébergement, la sécurité et les soins de santé ainsi qu'un service d'aumônerie sont actifs dans les CFA. Certaines tâches peuvent être déléguées à des bénévoles à qui les représentations juridiques des CFA, la consultation juridique de l'OSAR et les sites web de l'OSAR et du SEM fournissent des informations.



Plus d'informations sur :
plattform-ziab.ch

OFFRE DE FORMATION

Compétence transculturelle

La formation « Compétence transculturelle » aborde les concepts de culture, de compétence transculturelle ainsi que les dimensions sensibles de la communication interculturelle. Les participant-e-s y examinent des situations concrètes afin de mieux gérer les défis de la collaboration interculturelle.



Plus d'infos :
osar.ch/competence-transculturelle

Les facettes de l'intégration

Bénévole dans des projets visant l'intégration des personnes migrantes ? Notre formation « Les facettes de l'intégration » vous permet d'élargir vos connaissances pour accompagner les personnes en processus d'intégration.



Plus d'infos :
osar.ch/facettes-integration

Hier

Mon histoire

« Lorsque je suis arrivée en Suisse, j'avais peur de tout. C'était mon premier voyage : un exil sans mes parents. La terreur que je ressentais était au-delà des mots. J'ai dû quitter mon pays parce que je voulais pratiquer mon domaine d'études, le sport, en plein air. Je voulais être libre sans porter le hijab. »



**Vous pouvez
découvrir mon histoire ici :**
[🔗 osar.ch/recit-mahdie](https://osar.ch/recit-mahdie)

Aujourd'hui

Pays d'origine _____

Âge _____

**Mes plats
préférés** _____

J'ai peur... _____

J'aime... _____

Ma devise _____

Mes sports préférés _____

Ma Suisse _____

Mahdie Alinejad

PAR LIONEL CACHIN, RÉDACTEUR À L'OSAR
PHOTOS : VIRGINIE JAQUET

Iran

29 ans

En suisse : la raclette

En Iran : le Zereshk polo ba morgh

de perdre un être cher dans ma famille et
de ne pas pouvoir retourner dans mon pays.

avoir mes droits sans combat.

« Ne reste jamais silencieuse,
quel que soit le résultat. »

1. Natation

2. Ski

3. Fitness



« Ce que j'aime en Suisse, c'est la paix et le calme. Cela m'aide beaucoup à calmer mon anxiété. Puisque je n'ai pas de statut de séjour définitif ici, je ne me sens pas la bienvenue et ne fais pas partie de ce pays. Mon compagnon m'a montrée les bons côtés et m'a aidée à me sentir mieux accueillie. »

Demain

« Si j'obtiens un droit de séjour sûr, la première chose que je ferai serait de rendre visite à ma famille en Turquie. Je ne les ai pas vus depuis cinq ans. Je peux travailler, j'ai déjà une offre d'emploi et j'attends de recevoir mon permis pour commencer. Nous avons essayé d'obtenir une autorisation de séjour, mais malheureusement elle a été refusée. Je n'ai donc pas d'autre choix que d'attendre de recevoir mon permis pour pouvoir < vivre > comme une personne normale, travailler et poursuivre mes études à Lausanne en Master du sport. »

Mahdie

Planète Exil



N° 106, août 2024

« Je veux que tous les sports soient partout accessibles à toutes les femmes. »